

DÉCLARATION D'OUVERTURE

DE MATTHEW SHEA

SOUS-MINISTRE ADJOINT DU BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ

ET DIRIGEANT PRINCIPAL DES FINANCES

DEVANT

LE COMITÉ PERMANENT DES OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES

ET DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Le 27 mai 2019

15 h 30 – 16 h 30

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Comité, bonjour. Je vous remercie d'avoir invité le Bureau du Conseil privé, ou BCP, à l'occasion de l'examen de son *Budget principal des dépenses 2019-2020* et de son *Plan ministériel 2019-2020*.

Je m'appelle Matthew Shea et je suis sous-ministre adjoint de la Direction des services ministériels et dirigeant principal des finances du BCP.

Je suis accompagné aujourd'hui par M. Michael Hammond, directeur général, Division des finances, de la planification ministérielle et de l'administration, et Rodney Ghali, Secrétaire adjoint, unité de l'impact et de l'innovation.

Le BCP demeure résolu à fournir des conseils impartiaux et un soutien professionnel au premier ministre, aux membres et aux comités du Cabinet et aux ministres du portefeuille sur des questions d'importance nationale et internationale, ainsi qu'à faciliter la mise en œuvre du programme du gouvernement et à gérer une fonction publique souple, inclusive et bien équipée. Le BCP appuie aussi le premier ministre dans ses responsabilités à titre de ministre de la Jeunesse, de même que le ministre des Affaires intergouvernementales et du Nord et du Commerce intérieur, la ministre des Institutions démocratiques et le leader du gouvernement à la Chambre des communes.

Pour commencer, j'aimerais vous donner un aperçu du *Budget principal des dépenses 2019-2020*. Le BCP a demandé 179,4 millions de dollars au total pour sa responsabilité de base, soit servir le premier ministre et le Cabinet, et pour ses services internes. Il s'agit d'une augmentation de 13 millions de dollars par rapport au montant demandé dans le cadre du *Budget principal des dépenses 2018-2019*,

qui s'élevait à 166,4 millions de dollars. Cette hausse tient compte des éléments suivants :

- Un financement supplémentaire approuvé dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses (A) 2018-2019 pour aider les ministres dont la responsabilité échoit au BCP, notamment la création du nouveau Bureau du ministre des Affaires intergouvernementales et du Nord et du Commerce intérieur;
- Un financement également approuvé dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2018-2019, qui permet de continuer à appuyer la gestion et la supervision d'un processus ouvert, transparent et fondé sur le mérite relativement aux nominations par le gouverneur en conseil;
- Des fonds pour le projet du BCP pour les communications mobiles sécurisées;
- Une diminution du financement découlant de l'achèvement des travaux de la commission d'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées prévu pour le 30 juin 2019;
- Une diminution du financement lié au projet de modernisation des technologies de l'information, puisqu'un certain nombre de sous-projets se sont terminés en 2017-2018.

Il s'agit là des principaux besoins ainsi que des grandes initiatives qui seront financés à même le *Budget principal des dépenses 2019-2020* que le BCP propose.

Le BCP continuera d'assurer le soutien et la coordination des politiques et de la mise en œuvre des priorités du gouvernement en ce qui concerne la croissance de

la classe moyenne, l'ouverture et la transparence du gouvernement, la préservation d'un environnement sain, la vigueur de l'économie, la force dans la diversité, la réconciliation avec les peuples autochtones, l'accroissement de la sécurité et l'offre de plus de possibilités pour tous les Canadiens. Voici quelques exemples :

- Élaborer et mettre en œuvre la toute première politique jeunesse, de concert avec le Conseil jeunesse du premier ministre et des organismes œuvrant auprès des jeunes, la vision du Service jeunesse Canada et la Passerelle numérique des jeunes du gouvernement du Canada. Cela fut démontré avec le Sommet jeunesse du Canada, récemment tenu à Ottawa les 2 et 3 mai 2019, offrant ainsi au premier ministre l'occasion de discuter avec des Canadiens et Canadiennes des progrès du gouvernement relativement au programme jeunesse; et
- Soutenir la ministre des Institutions démocratiques afin de renforcer et de protéger les institutions démocratiques du Canada, entre autres en allant de l'avant avec un plan pour améliorer et défendre le système électoral canadien et en faisant preuve de leadership relativement aux mesures du gouvernement fédéral en vue de préserver l'intégrité de l'élection à venir, dont la mise en œuvre du Protocole public en cas d'incident électoral majeur.

Cet aperçu n'aborde qu'un petit nombre de moyens par lesquels le BCP continuera de soutenir le greffier, en sa qualité de chef de la fonction publique du Canada, le premier ministre et le Cabinet, et ce, dans le cadre d'une approche pangouvernementale.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Comité, je vous remercie de nous avoir donné l'occasion de vous présenter le contexte dans lequel œuvre le BCP. C'est avec plaisir que nous répondrons maintenant à vos questions.